Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

PRESENTS: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU,

Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT, Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET**: DECISIONS MODIFICATIVES N°3-BUDGET COMMUNE

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité les décisions modificatives suivantes sur le budget de la commune.

Compte 6336 +100 € Compte 7381 + 8300 € Compte 64131 +22500 € Compte 6451 +4700 € Compte 6454 +1400 € Compte 6455 +1600 € Compte 65737 - 6700 € Compte 65737 - 5000€

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :



* T	4	•	**	4
Nom	bre	de	conseil	lers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT, Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

PROCURATIONS: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN

Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET:** TARIFS COMMUNAUX 2018

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

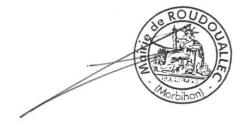
### **BIBLIOTHEQUE** -

Abonnement familial annuel livres	15 €	
Livres - musique	20 €	
Livres - vidéo - musique	25 €	

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :



Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

PRESENTS: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN

Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET: TARIFS COMMUNAUX 2018**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2018

### LOCATION SALLE POLYVALENTE -

- Gratuité pour les associations communales (Si le ménage est nécessaire il est à charge de l'association)
- Privé de la Commune

	- Salle sans vaisselle	140 €
	- Salle avec vaisselle	160 €
-	Privé hors commune et associations extérieures	
	- Salle sans vaisselle	200€
	- Salle avec vaisselle	230€
-	Frais de ménage	100 €
-	Caution salle/sono	400 €

Pour information, aucune location le 31 décembre.

Une attestation d'extension de responsabilité civile sera également demandée aux locataires

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire 1: Recu en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le : 15 décembre 2017



1 40 0

Nom	hre	de	conseil	lers
TIOIT		u	COLLOCIA	1010

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

PROCURATIONS: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN

Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

**PUBLIC PRESENT**: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET: TARIFS COMMUNAUX 2018**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

### **CONCESSIONS CIMETIERE**

Concession simple pour 15 ans 50 €

- Concession simple pour 30 ans 100 €

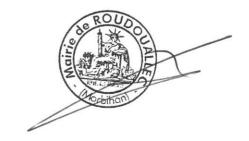
- Concession simple pour 50 ans 200 €

Les personnes intéressées par une concession double s'acquitteront du prix de la concession simple multiplié par 2.

Pour extrait conforme au registre Le Maire.

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :



### Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET: TARIFS COMMUNAUX 2018**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

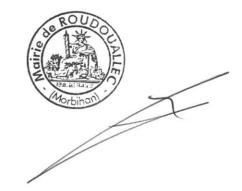
### TARIFS ASSAINISSEMENT

- Taxe de raccordement au service assainissement 2 000 € TTC La taxe de raccordement est payable en deux fois.
  - Abonnement annuel: 70 € TTC
  - Prix du m3 consommé 1.10 € TTC

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :



Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

PRESENTS: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette

JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

PROCURATIONS: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN

Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET**: TARIFS COMMUNAUX 2018

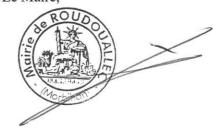
Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### TARIFS EAU

- réouverture suite changement pro	50 €/TTC	
- fournitures et installation d'un no	500 €/TTC	
- abonnement annuel particulier	75 €/HT	
- prix du m3 consommé	de 0 à 500 m3 + de 500 m3	1,64 €/HT 1,28 €/HT
<ul><li>abonnement annuel agricole</li><li>abonnement supplémentaire</li><li>prix du m3 consommé</li></ul>	de 0 à 500 m3 + de 500 m3	73 €/HT 17 €/HT 1,1.64 €/HT 1,28 €/HT

Pour extrait conforme au registre Le Maire.

Certifié exécutoire le : Reçu en Sous-Préfecture le :



3 T	1	1	*1	1
Nom	hre	de	conseil	lere
LAOIII	UIC	uc	COHSCH	1013

En exercice	15	L'an deux mil dix sept
Présents	11	le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET: VENTE DE TERRAINS**

\_ Mr et Mme HEMONET Yannig propriétaire de la zone cadastrale n° ZK 0069 au lieu-dit Kerhon, veulent acquérir le chemin d'accès à leur propriété d'une contenance de 130 m2 environ.

Les frais inhérents à la vente seront à la charge de l'acquéreur.

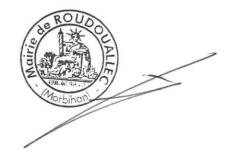
Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise la vente du terrain au prix de 1€ le M2
- Autorise Le Maire à signer l'acte et tout-autres documents s'y rapportant
- Désigne Maitre LE MEUR Notaire à Gourin pour l'établissement de l'acte authentique

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :



### Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### OBJET PDIC 2018

Le Conseil Municipal a arrêté les routes à inscrire au programme de voirie 2018.

Le devis estimatif des travaux s'élève à 73 870 € HT pour la réfection des routes suivantes :

Route de Penanvern 3600 ML

Route de Nénez 960 ML

Route de Spézet 680 ML

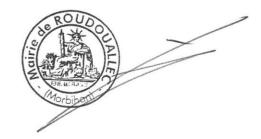
Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Sollicite du Conseil Départemental l'attribution de subvention au taux maximum,
- Autorise Monsieur le Maire à passer commande auprès de l'entreprise retenue à l'issue de l'ouverture des plis et lui donne tous pouvoirs pour la signature des pièces concluant cette opération, dans la limite de 73 870 € HT – crédit ouvert au compte 2315 au Budget Primitif 2018.

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire :

Reçu en Sous-Préfecture le :



Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

PROCURATIONS: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN

Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET:** ACHAT TERRAIN HEMERY

La famille HEMERY possède un terrain Rue Nicolas Legrand d'une contenance de 290 m2, référencée au cadastre sous le n) ZA 0034, qu'elle souhaite vendre à la Commune.

Montant estimé de l'achat 720 € avec les frais de notaire

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

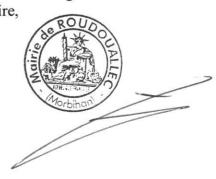
L'achat de terrain

- Autorise Le Maire à signer l'acte ainsi que les autres documents s'y rapportant
- Désigne Maitre LE MEUR Notaire à Gourin pour l'établissement de l'acte authentique
- Les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :



Nombre de conseillers

L'an deux mil dix sept En exercice 15 11 Présents le 13 décembre à 20 heures

13 Votants le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal 5 décembre 2017

PRESENT: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET:** SATESE – AVENANT N°1 A LA CONVENTION

La convention avec le SATESE (service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux) du Département du Morbihan prend fin le 31 décembre 2017. En attente de la publication du décret relatif à l'assistance départementale qui conditionnera le champ d'intervention du service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux, il y a donc lieu de signer un avenant pour la continuité de cette mission jusqu'au 31 décembre 2018.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant à la convention.

Pour extrait conforme au reg

Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :

Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET: VENTE DE TERRAINS**

Mr et Mme ROUART, nouveaux propriétaires des zones cadastrales ZV 9 et ZV 14 rattachées à l'adresse DARS 56110 ROUDOUALLEC, veulent acquérir le chemin d'accès à leur propriété, d'une contenance de 270 m2 environ.

Le déplacement du compteur d'eau en limite de propriété, ainsi que l'entretien de la canalisation se trouvant sur la propriété de l'acquéreur reste à sa charge, ainsi que les frais inhérents à la vente.

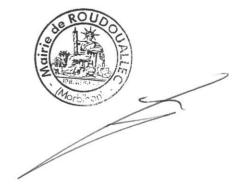
Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise la vente du terrain au prix de 1€ le M2
- Autorise Le Maire à signer l'acte et tout-autres documents s'y rapportant
- Désigne Maitre LE MEUR Notaire à Gourin pour l'établissement de l'acte authentique

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :



Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET**: ABANDON DE PARCELLE AU PROFIT DE LA COMMUNE

Abandon de la parcelle ZA 00025, propriété de la famille HEMERY/LYHUS (Guernéo et chemin des Sources), au profit de la commune.

- -Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- Autorise Le Maire à signer l'acte et tout-autres documents s'y rapportant
- Désigne Maitre LE MEUR Notaire à Gourin pour l'établissement de l'acte authentique

Pour extrait conforme au registre Le Maire.

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :

Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

PRESENTS: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette LAMBOU, Vyon EICHEN, Brigitta PRUDENT Lydia ROLLSEN.

JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN.

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc OUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN

Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### <u>OBJET</u>: REFUS DE CREATION DU POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

La Commission Administrative Paritaire a émis un favorable le 19 avril 2016.

L'agent remplit les conditions d'avancement de grade depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016.

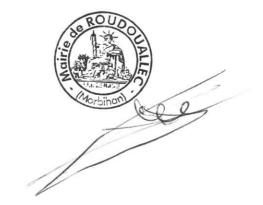
Le Comité Technique Départemental s'est prononcé favorablement concernant la fixation du taux de promotion pour l'avancement de grade le 7 juillet 2016.

Après délibération, le Conseil Municipal a refusé à la majorité la création du poste de rédacteur principal de 1ère classe.

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :



Nombre de conseillers

En exercice 15 L'an deux mil dix sept Présents 11 le 13 décembre à 20 heures

Votants 13 le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2017

**PRESENTS**: Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Guy ALLAIN, Hervé GARNIER, Anthony ROLLAND, Emmanuel LE DUIGOU, Jean Claude CARADEC, Yvette JAMBOU., Yvon FICHEN, Brigitte PRUDENT Lydia ROUSSIN

ABSENTS: Christian PAYET, Louis-Marc QUERE

**PROCURATIONS**: Pierre SAOUTER donne procuration à Guy ALLAIN Eléonore CHAMBON donne procuration à Louis-Marc RIVOAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette JAMBOU est élue Secrétaire de séance

PUBLIC PRESENT: Pierre LE BIHAN, Raymond PERENNEC, Yves RODALLEC

### **OBJET**: BAIL COMMERCIAL LOCAL DE L'ANCIENNE POSTE

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Samuel LAMBERT a installé son activité dans les locaux de l'ancienne Poste et que bail commercial va être rédigé par Maitre LE MEUR Notaire à Gourin, avec effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2018, pour un loyer mensuel de 300 €.

- Il s'agit d'un bail commercial signé entre la Commune de Roudouallec et Monsieur Samuel LAMBERT.
- La durée du bail sera de 9 ans
- Le dépôt de garantie est égal au montant de deux loyers soit 600€
- Le loyer sera révisable

Désignation du local : local commercial composé d'une cuisine, d'un WC et d'une salle de vente pour un total de 70 M2.

Tous les travaux sont à la charge du locataire, qu'ils soient d'entretien ou de rénovation (en accord avec le bailleur).

- -Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- Autorise Le Maire à signer l'acte et tout-autres documents s'y rapportant
- Désigne Maitre LE MEUR Notaire à Gourin pour l'établissement de l'acte authentique

Pour extrait conforme au registre Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :